

Publié le 4 février 2014

Déchets et granulats font bon ménage à Gardanne

Salué en décembre lors de la conférence de mise en oeuvre de l'économie circulaire, le site de La Malespine est considéré comme un exemple dans l'hexagone. L'interconnexion entre la Semag et un fabricant de granulats a généré des complémentarités qui répondent de manière originale aux principes de développement durable.



Le rendez-vous avait un peu valeur de consécration pour la [Semag](#), Sem propriétaire exploitante de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et de la déchetterie de La Malespine (Bouches-du-Rhône). La conférence de mise en oeuvre de l'économie circulaire, qui s'est tenue le 16 décembre à Gardanne, a été l'occasion de présenter son projet de valorisation des déchets à de nombreuses personnalités présentes, dont le ministre de l'Ecologie. Car la Sem de Gardanne et sa région est à l'origine de plusieurs initiatives originales, calées sur des principes de développement durable et même d'économie circulaire.

Un partenariat innovant a d'abord été noué avec le spécialiste du granulat* « Durance granulats » qui exploite la carrière jouxtant le centre d'enfouissement, permettant la mise en place d'une dynamique vertueuse. « C'est un projet qui s'est concrétisé il y a quatre ans pour des raisons pragmatiques et économiques, mais qui a vite montré son intérêt à d'autres niveaux », explique Jean-François Velly, directeur de la Sem. Le vide, créé dans la carrière par l'extraction de roche pour la fabrication des granulats, est utilisé par la Semag pour le stockage de déchets ménagers et industriels banals. De même, les 30 000 tonnes annuelles de terre non valorisable de Durance Granulat sont récupérées pour la réalisation des digues et le recouvrement journalier des déchets. Conséquence : une logique de circuit court qui a entraîné l'arrêt du transport de terre par camion et la forte réduction des nuisances autour du site.

Une deuxième vie pour les objets du quotidien

La création d'une unité de valorisation électrique du biogaz issu des déchets, auparavant brûlé en torchère, a permis en 2011 de poursuivre la valorisation du centre d'enfouissement. Un accord de partenariat a été conclu avec la société Verdesis, filiale d'EDF Energies Nouvelles. « La production électrique générée représente les besoins d'environ 2 600 personnes, grâce à la mise en place d'un moteur de près d'un mégawatt », précise Jean-François Velly.

Le site innovera à nouveau en 2014 avec l'ouverture, au cours du premier trimestre, d'une « ressourcerie », dans une perspective d'économie circulaire. Objectif : donner une deuxième vie aux mobiliers, appareils et autres objets du quotidien voués jusqu'à présent à la destruction, enfouis sous des tonnes de terre. Nettoyés et réparés, ils pourront à nouveau être commercialisés via une association de réinsertion, générant des emplois par la même occasion. Reste à inciter les habitants du territoire à venir déposer leurs objets usagés au lieu de

les jeter : une campagne de sensibilisation va être lancée. « Comme le développement durable, l'économie circulaire est une affaire de tous », commente Jean-François Velly.

* Petits fragments de roche qui entrent dans la composition des matériaux destinés à la fabrication d'ouvrages de travaux publics, de génie civil et de bâtiment.